

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2019_018

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 avril 2019

Nombre

de Conseillers en exercice 12

de Présents 11

de Votants 11

L'an deux mille dix-neuf et le trois avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Régine AILHAUD-BLANC.

OBJET :

**vote du budget du service eau
assainissement 2019**

Etaient présents : AILHAUD-BLANC Régine, ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BERTIN Patrick, BARDET Michel, HAMOT Christine, NÉEL-DELAFOSSÉ Gérard, AMAUDRIC Aude, PEREZ Christophe, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis

Absents : Thierry JAUFFRED

Excusés :

Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;
Madame Bénédicte PAUL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 27/03/2019

Mr Patrick BERTIN, adjoint délégué aux finances, présente le budget du service eau assainissement pour l'année 2019.

Vu les résultats de fonctionnement et d'investissements de l'exercice 2018 qui sont repris en totalité au budget Eau et Assainissement

Vu l'affectation des résultats 2018

Vu la reprise des restes à réaliser en section d'investissement

Vu les besoins et les orientations nécessaires au fonctionnement de la Commune,

Après en avoir délibéré, les membres de conseil municipal valident le budget 2019 Eau Assainissement ainsi présenté selon les montants suivants :

	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES	217 176.87 €	426 123.41 €
RECETTES	217 176.87 €	426 123.41 €

POUR : 11

Préfecture de Digne les Bains

Date de réception de l'AR: 04/04/2019

004-210400479-20190403-DE_2019_018-DE

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Madame le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Transmise au Représentant de l'État : Le Maire,
Régine AILHAUD-BLANC



Pour copie conforme.

Le Maire,
Régine AILHAUD-BLANC



ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 12
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 VOTES Pour : 11
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de la convocation : 27 Mars 2019

Présenté par le Maire,
A CHAMPTERCIER, le 3/04 2019

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A CHAMPTERCIER, le 03/04 2019



Del Boud Stone

Les membres :

AILHAUD-BLANC Régine	<i>[Signature]</i>
AMAUDRIC Aude	<i>Amaudric</i>
ARENA Antoine	<i>[Signature]</i>
BARDET Michel	<i>193-29</i>
BERTIN Patrick	<i>[Signature]</i>
HAMOT Christine	<i>Hamot</i>
JAUFFRED Thierry	Absent
MARTIN Jean-Marie	<i>Jerry</i>
NÉEL-DELAFOSSÉ Gérard	<i>[Signature]</i>
PAUL Bénédicte	<i>Paul</i>
PEREZ Christophe	<i>[Signature]</i>
ROUSSELET Jean-Louis	<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 4/04/ 2019

A CHAMPTERCIER, le 4/04/ 2019

